HÔPITAL DE LA TOUR
MEYRIN – GE

MAÎTRE D'OUVRAGE
Hôpital de la Tour
Avenue J.-D. Maillard 3
1217 Meyrin

ARCHITECTES
Aris Serbetis Architecte
Quai du Seujet 24
1201 Genève

de Planta et Associés
Architectes SA
Rue Blavignac 10
1227 Carouge

Tridimension Architectes
Rue de la Coulouvrenière 29
1204 Genève

Architecte conseil hospitalier
John Cooper Architecture
231 Vauxhall Bridge Road
London SW1V-AD

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ
Gestron SA
Anne Schmilinsky
Quai du Seujet 24
1201 Genève

DIRECTION DES TRAVAUX
Gestron SA
Quai du Seujet 24
1201 Genève

INGÉNIEURS CIVILS
ab ingénieurs SA
Rue de Chêne-Bougeries 31
1224 Chêne-Bougeries

SGI Ingénierie SA
Chemin du
Pont-du-Centenaire 110
1228 Plan-les-Ouates

BUREAUX TECHNIQUES
CVSE
BG Ingénieurs Conseils SA
Route de Montfleury 3
1214 Vernier

INGÉNIEUR SÉCURITÉ
Orqual SA
Rue Baylon 2bis
1227 Carouge

INGÉNIEUR FAÇADES
BCS SA
Rue des Draizes 3
2000 Neuchâtel

GÉOMÈTRE
J.-C. Wasser SA
Rue de la Fontenette 23
1227 Carouge

COORDONNÉES
Avenue J.-D. Maillard 3
1217 Meyrin

Conception	2009 – 2014
Réalisation	2014 – 2018

Édité en Suisse

CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



AGRANDISSEMENT

HISTORIQUE / SITUATION > Dans son édition des 23 et 24 octobre 1976, le très sérieux Journal de Genève titre «L'Hôpital de Meyrin a été inauguré en fanfare». Passant rapidement sur les spécificités de l'édifice mais n'oubliant pas d'énumérer les personnalités présentes lors de la cérémonie, le quotidien insiste sur l'importance de l'événement pour le canton : l'ouverture du premier établissement hospitalier de la rive droite. Conçu par l'architecte Fausto Ambrosetti, le complexe se développe sur un plan en étoile à trois branches. Considérablement modifié au fil des années, il a répondu aux besoins de la population, bien ancré dans un territoire en constante évolution.

Une génération plus tard, le développement urbain et démographique conjugué à l'évolution des technologies médicales invitent à réfléchir sur l'avenir. Au tournant du XXIe siècle, après de nombreuses recherches et études de faisabilité, la réponse tombe comme une évidence. Le temps des transformations ponctuelles est révolu. Le geste se veut clair et franc. L'Hôpital de la Tour sera agrandi ; sa surface sera doublée.

PROGRAMME > Simple mais non simpliste, l'option d'un agrandissement permet d'élaborer un programme pointu et multifonctionnel, affranchi de l'hôpital existant dont l'activité devra être maintenue tout au long du chantier. Avec trois étages et un attique, deux rez-de-chaussée (un supérieur, un inférieur relié au bâtiment de 1976) et trois niveaux de sous-sol, le nouveau volume propose une soixantaine de chambres ; dix-neuf cabinets de chirurgie spécialisée ; six cabinets pour spécialistes de médecine sportive ; vingt-deux cabinets de physiothérapie, ergothérapie et ostéopathie. S'ajoute encore un centre de rééducation avec laboratoire de performance ; un centre d'hydrothérapie









avec bassins, hammam et salle de cryogénie ; un bloc opératoire ; un centre d'imagerie médicale complet ; un service de radiothérapie lourde avec accélérateur de particules et une piscine intérieure à profondeur variable.

En plus de ces surfaces aux affectations médicales définies, le bâtiment met à disposition un grand nombre d'espaces communs, d'attente et de réception. Il accueille par ailleurs une cafétéria, des salles de conférences, près de deux cents places de stationnement intérieures et, du dernier sous-sol jusqu'à la toiture, divers locaux techniques.

PROJET > Conformément au plan localisé de quartier entré en vigueur en janvier 2000, le nouveau bâtiment se développe à l'Ouest de la parcelle, sur le grand parking extérieur qui, jusque-là, longeait la rue. Sa morphologie est sobre, l'orthogonalité de rigueur, le vocabulaire contemporain et parfaitement intelligible. Cette implacabilité formelle dissimule un concept intelligent, pensé autour des fonctions hospitalières essentielles.





Les réflexions portent sur le parcours des patients, du personnel ou des visiteurs, mais aussi sur l'organisation des soins, depuis l'établissement du diagnostic jusqu'à la prise en charge stationnaire, en passant par le traitement ambulatoire, les suivis médicaux réguliers ou les contrôles occasionnels.

Les choix typologiques qui résultent de ces analyses génèrent des espaces clairs et aérés, largement baignés de lumière du jour. On peut l'observer notamment grâce aux liaisons verticales qui, logées au cœur du volume avec les locaux techniques et les sanitaires, desservent de grands couloirs, eux-mêmes distribuant pratiquement tous les espaces de travail, d'accueil, de soin ou de repos. Une logique assurée jusqu'au rez-de-chaussée inférieur où le remodelage habile du terrain offre une accessibilité aisée et un éclairage naturel généreux aux diverses surfaces.

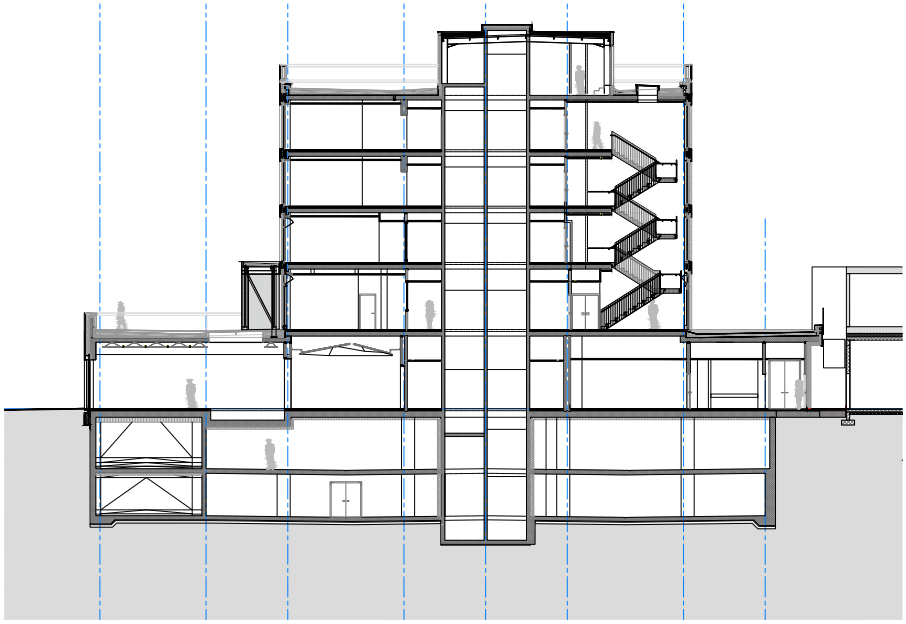
Fruit d'un travail très abouti, la spatialité agréable qui caractérise le bâtiment répond aux attentes les plus pointues en matière de confort hospitalier.





Plan de situation

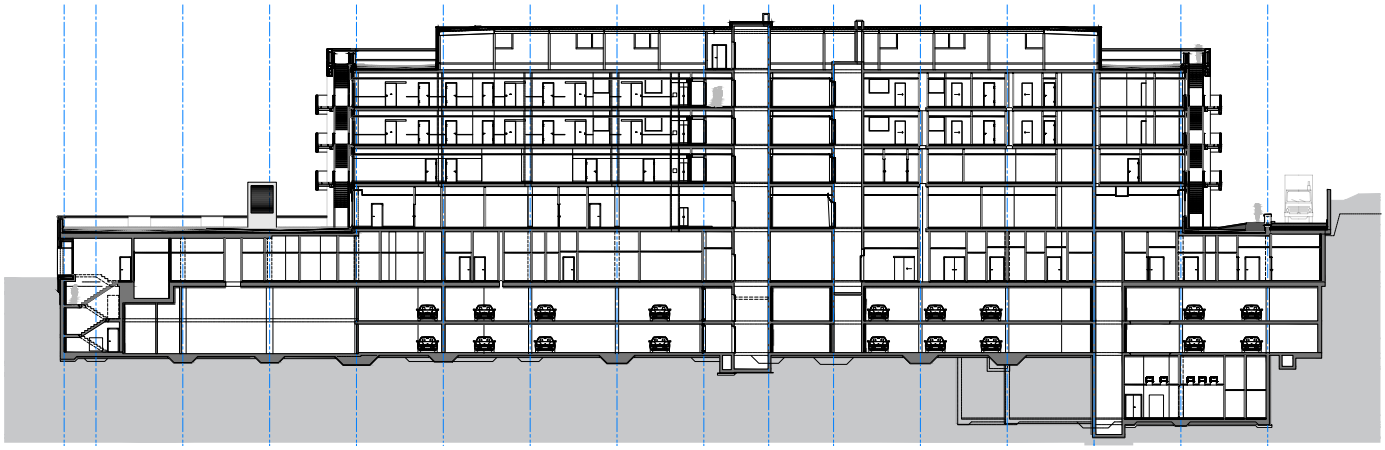




Coupe transversale

Une excellence qui se retrouve jusque dans les finitions soignées, les teintes douces et les impeccables agencements intérieurs. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette maîtrise dans l'organisation générale et la mise en œuvre ne fait pas du nouvel hôpital un édifice figé, paralysé dans les standards normatifs actuels. Conçu pour s'adapter aux évolutions rapides des métiers de la santé, il dissimule des options constructives ingénieuses, capables de reconsidérer demain les distributions et les affectations d'aujourd'hui. C'est le cas par exemple avec un tracé essentiellement réversible des différents réseaux (fluides médicaux, ventilation et climatisation, courants faible et fort, sanitaires), mais aussi avec une structure porteuse susceptible de recevoir des charges d'exploitation inédites. On retiendra à ce propos que l'éventualité de deux étages futurs a été prise en compte dans les études statiques et sismiques.

Omniprésente, soumise à des prescriptions aussi sévères qu'innombrables, la technique sait



coupe longitudinale



rester discrète, contenue dans les espaces qui lui sont dévolus. Sans entrer dans les détails des procédés thermodynamiques ou ceux des stratégies complémentaires du froid et du chaud, il ressort que le bâtiment est labellisé Minergie®, atteignant sans difficulté le standard HPE (haute performance énergétique) avec approvisionnement en énergies renouvelables. À l'extérieur, les aménagements ont conduit à des travaux conséquents, proportionnés à l'échelle de cette opération d'envergure. C'est le cas en particulier du déplacement – rien de moins – de la rue Alphonse-Large pour faciliter l'installation de chantier et créer un nouveau parking, ou encore de la constitution d'un bassin de rétention répondant aux directives de retenues d'eau. Au pied de la nouvelle construction une belle zone sportive retient l'attention, connectée aux locaux de médecine du sport et surplombée d'une élégante passerelle reliée au rez-de-chaussée supérieur.









Les problèmes liés à la nature même du projet (construire un nouvel hôpital) et ceux du contexte spécifique (construire un nouvel hôpital partiellement rattaché à un ancien hôpital en activité) ont été résolus grâce à une excellente synchronisation des interventions. Celle-ci n'a été envisageable qu'à la condition d'une entente réelle et coordonnée entre les entreprises, les ingénieurs, les usagers et les architectes. Ce qui aurait pu se limiter à une banale extension s'impose en réalité comme la fusion entre deux constructions aux identités et aux temporalités différentes clairement affirmées. S'il regarde résolument vers l'avenir, le nouveau bâtiment ne tourne pas le dos à l'ancien. Le dialogue est au contraire bien réel et c'est ensemble qu'ils incarnent le dynamisme d'un établissement de soin ouvert à la population, à la pointe de la technologie et déjà prêt à relever les défis de demain.















